ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHÂTEAU

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL)

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Secrétaire de séance : Dominique BEC

FIN/67-2024

Décision Modificative 2024 N°1
Budget annexe Lotissement Lescallat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,
Vu la délibération N°FIN/12-2024 du Conseil Municipal en date du 19 février 2024 portant approbation du budget annexe Lotissement Lescallat 2024,
Vu la délibération N°FIN/57-2024 du Conseil Municipal en date du 3 mai 2024 portant approbation du compte administratif 2023 du budget annexe Lotissement Lescallat 2024,
Vu la délibération N°FIN/62-2024 du Conseil Municipal en date du 3 mai 2024 portant approbation de l'affectation du résultat 2023 du budget annexe Lotissement Lescallat,
Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,

ENTENDU que la Décision Modificative N°1 constitue le budget supplémentaire de la commune et a pour principal objet d'intégrer les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2023, les reports de crédits de la section d'investissement 2023, ainsi que des ajustements complémentaires.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision modificative peuvent se résumer ainsi :

■ **EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Chapitre	Article	Objet	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			**85 151,35**	**-13 488,85**	**71 662,50**
002	002	REPORT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	85 151,35	0	85 151,35
011	605	Achats de matériel, équipements et travaux		27075,41	27 075,41
011	6045	Etudes et prestations de services		489,20	489,20
65	65888	Autres		5,00	5,00
023	023	Virement à la section d'investissement		-112 720,96	-112 720,96
043	71355	Variations des stocks de terrains aménagés		71 662,50	71 662,50
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			**0**	**71 662,50**	**71 662,50**
42	71355	Variation de stocks terrains aménagés		71 662,50	71 662,50

■ **EN SECTION D'INVESTISSEMENT:**

Chapitre	Article	Objet	Résultat N-1	Propositions nouvelles	Total
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			**0,00**	**143 325,00**	**143 325,00**
16	168741	Communes membres du GFP		71 662,50	71 662,50
040	3355	Travaux (compte stocks)		71 662,50	71 662,50
RECETTES D'INVESTISSEMENT			**184 383,46**	**-41 058,46**	**143 325,00**
001	001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	184 383,46		184 383,46
040	3355	Travaux (compte stocks)		71 662,50	71 662,50
021	021	Virement de la section de fonctionnement		-112 720,96	-112 720,96

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (24 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Amar GUENDOUZI) :

- approuve la Décision Modificative 2024 N°1 du Budget annexe Lotissement Lescallat telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Le Maire,

Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 07 MAI 2024
Et de la publication le : 07 MAI 2024